

Financement

Financement

Le financement du CCSI / SOS Racisme est assuré par des subventions, les cotisations des membres, les dons (soutiens collectifs et individuels) et un système de parrainage permettant de prendre en charge les frais de dossier des personnes dépourvues de moyens financiers suffisants.

Toutes les ressources humaines et financières à disposition de l'association CCSI/SOS Racisme sont investies dans les activités d'accueil et de soutien juridique des personnes migrantes. Notre équipe permanente, composée de deux juristes et une coordinatrice administrative, se consacre entièrement à mener ses tâches avec professionnalisme.

Le CCSI / SOS Racisme peut également compter sur le précieux soutien de nombreuses personnes qui offrent bénévolement leurs services.

Subventions :

- Loterie Romande
- Canton de Fribourg, Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS)

Subventions dans le cadre de projets :

- Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR)
- Confédération suisse

Cotisations :

- Les membres de l'association paient un montant annuel d'adhésion (v. [Pour nous soutenir](#))

Dons et soutiens :

- Communes fribourgeoises
- Paroisses et institutions religieuses
- Sympathisant.e.s (individuels et collectifs, v. [Pour nous soutenir](#))
- Parrains, Marraines (projet parrainage, v. [Pour nous soutenir](#))

Avec le soutien de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'intégration des migrant-e-s
et de la prévention du racisme IMR
Fachstelle für die Integration der MigrantInnen
und für Rassismusprävention IMR